

Aurillac, le 3 octobre 2010



L'inspectrice de l'Éducation nationale
Circonscription d'Aurillac III

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
d'école

Inspecteur chargé de
l'enseignement du 1^{er} degré
Circonscription d'Aurillac
III

Objet : animations
pédagogiques année 2010 2011

Affaire suivie par :
Catherine LAVERGNE

Note de service n°3
A faire émarger par tous les enseignants rattachés à l'école.
(tableau en fin de document)

Téléphone:
04 71 48 39 52

Télécopie:
04 71 43 28 65

Courriel :
0150046U@ac-clermont.fr

Adresse:
Rue du Roc Castanet
15013 AURILLAC
Cedex

Les animations pédagogiques pour l'année 2010 2011 s'organisent autour des priorités départementales : le projet d'école, les écoles numériques rurales, la maîtrise du socle commun de connaissances et les parcours personnalisés.

Les 18 h consacrées aux animations pédagogiques sont **obligatoires** pour tous.

Veillez trouver en pièce jointe le tableau récapitulatif des animations pédagogiques à afficher en salle des maîtres.

Pour chaque animation, à public désigné ou à candidature individuelle, l'école sera destinataire par courriel de documents nominatifs précisant objectif(s) visé(s), date, lieu, horaires et intervenants.

Pour les parcours personnalisés, vous devez vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://bv.ac-clermont.fr/gedapec15/> . En pièce jointe, un pas à pas pour vous aider dans cette démarche.

Les inscriptions se feront du 17 octobre au 7 novembre 2010.

Catherine Lavergne

